

Le 10 février 2021

Projet de loi « Climat et résilience » : donnons les moyens d’agir aux collectivités territoriales

Alors que le projet de loi « Climat et résilience » a été présenté ce mercredi 10 février lors du Conseil des ministres, *Villes de France* - qui représente les villes de 10 000 à 100 000 habitants et les intercommunalités associées – souhaite des mesures prenant en compte les réalités de terrain et libérant les capacités des territoires à agir en faveur de la transition écologique. Les villes moyennes et leurs intercommunalités assurent la passerelle entre le monde rural et le monde urbain. Ces deux espaces présentent des problématiques différenciées qu’il est urgent de concilier pour réussir la transition écologique. Les territoires ne sont pas égaux face au changement climatique qu’il s’agisse des problématiques rencontrées ou des moyens disponibles pour y faire face.

Faciliter la transition écologique au quotidien en donnant des moyens supplémentaires aux collectivités locales

Les élus membres du groupe de travail « Transition écologique » de *Villes de France*, présidé par Jérôme Baloge, maire de Niort, ont souligné la nécessité d’apporter des financements et des simplifications des procédures pour être crédible dans les objectifs à atteindre. *Villes de France* invite à identifier des ressources pérennes pour donner les moyens d’agir aux collectivités locales.

Alors que l’avenir du projet de loi 4D est encore incertain, *Villes de France* reste favorable à une différenciation pour les collectivités qui souhaiteraient, par expérimentation, aller au-delà du projet de loi « Climat & résilience » devant constituer un socle. L’association approuve les mesures qui permettent aux collectivités d’être actrices notamment sur la publicité dans l’espace public ou sur la réhabilitation des logements vacants. Concernant la décentralisation de l’énergie, elle demande à compléter les dispositions pour intégrer les potentiels territoriaux et la concertation avec les élus locaux. Certaines mesures comme la consigne sur le verre et les parkings-relais auront un impact sur les finances des collectivités et *Villes de France* restera très vigilante aux mécanismes de compensation qui permettront leur potentielle mise en œuvre.

Concernant l’artificialisation des sols, *Villes de France* met en garde sur la nécessité de prendre en compte l’avancée hétérogène des collectivités locales en ce domaine en définissant des règles uniformes à l’échelle nationale de façon à ne pas pénaliser les plus engagées d’entre elles. Ces dernières demandent l’abondement d’un fonds friche doté en conséquence et pérenne. Enfin, la renaturation des espaces publics urbains doit clairement être identifiée comme un enjeu de développement durable.

Les élus de *Villes de France* souhaitent une transition écologique du quotidien donnant aux collectivités les moyens de leurs ambitions, permettant de lutter contre les inégalités territoriales et sociales et renforçant l’acceptabilité des projets. Une vision collective claire de la transition écologique en France, structurant les compétences, les financements et les procédures doit pouvoir voir le jour à l’occasion de ce débat.

Contact presse : Adrian PHILIP – adrian.philip@villesdefrance.fr – 06 31 55 25 13

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.